



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



05180358

BRUXELLES

02 -12-2005

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier)

Comité Jean PainForme juridique **asbl**Siège **Holle Eikstraat 34 1840 Londerzeel**N° d'entreprise **418.600.233****Objet de l'acte : NOMINATIONS ET PROCURATION**

Les administrateurs présents lors du conseil d'administration tenu à Londerzeel le 29 août 2005 ont nommé comme :

•Président

M. Gerrit Van Dale
Waterstraat 81
9040 Sint Amandsberg

•Co-président pour la région bruxelloise

M. Vincent Gobbe
Chemin du Stocquoy 2
1370 Jodoigne

•Co-président pour la région wallonne

Pascal Simus
Rue de la Sarte à Ben 18
4500 Ben Ahin

•Co-président pour la région flamande

M. Gerrit Van Dale
Waterstraat 81
9040 Sint Amandsberg

•Trésorier

M. Edgard Michiels
Linterpoortenlaan 87
1980 Zemst

Vérificateurs aux comptes

Mme Arlette Courtoy
Chemin du Stocquoy 2
1370 Jodoigne

Mme. Elfrida Matthys

Oude Postweg 31
1652 Alsemberg

Administrateurs

M. Vital Denuit,
Av. Richard Mazza 6
1083 Bruxelles

Mme Clairette Geysen

Av. Richard Mazza 6
1083 Bruxelles

Mentionner sur la dernière page du Volet BAu recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

suite administrateurs

M. Guy Herman
Oude Postweg 31
1652 Alseberg

M. Jean Marie Jamsin
Rue Van Aa 80
1050 Bruxelles

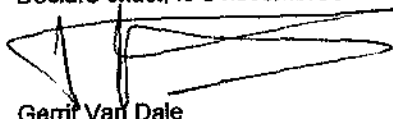
Mme Jackie Coeckelberghs
Deisels 26
1840 Londerzeel

M Louis Vroonen
Rue de Repos 44
1180 Bruxelles

Procuration :

Lors du renouvellement des fonctions des administrateurs, le conseil d'administration donne au nouveau président, Gerrit Van Dale, et au nouveau trésorier, Edgard Michiels, procuration pour représenter, chacun sous sa signature, l'association dans toutes les démarches administratives et financières.

Déclaré exact, le 8 novembre 2005



Gerrit Van Dale

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2005 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature